



SEANCE du 22 janvier 2021

Présents:

Mr LEJEUNE, Aubel - Mr FYON, Baelen - ~~Mr BOLLAND, Blegny~~ - ~~Mr DEWEZ, Dalhem~~ - Mme BONNI, Dison - Mr DROUGUET, Herve - ~~Mr FRANSOLET, Jalhay~~ - Mme DEJARDIN, Limbourg - Mr HALIN, Olne - ~~Mr GODIN, Pepinster~~ - Mme STASSEN, Plombières - Mr HOUET, Soumagne - Mme DELETTRE, Spa - Mr DELVAUX, Sprimont - Mr DERU, Theux - Mr DEMONCEAU, Thimister-Clermont - Mr BELTRAN, Trooz - ~~Mme TARGNION, Verviers~~ - Mr DEMONCEAU Eddy, ff, Welkenraedt

Commandant: Major Quentin GREGOIRE

Représentant de la Province de Liège: Monsieur KLENKENBERG Claude

Compte tenu des conditions sanitaires liées au COVID19 la séance du conseil de ce jour se déroule par vidéoconférence via l'application ZOOM. Afin d'en assurer la publicité, la vidéo de la séance publique est diffusée en direct sur notre chaîne Youtube.

Monsieur DEMONCEAU Eddy, Bourgmestre de Welkenraedt « faisant fonction » et désigné par le Bourgmestre empêché, Jean-Luc NIX, remplace ce dernier à la présente séance, conformément à l'article 9 du ROI du Collège de Zone.

Monsieur Luc GILLARD, Député Président, désigné en tant que représentant de la Province au sein de nos instances zonales et empêché, est remplacé par Monsieur Claude KLENKENBERG.

Mr DEMONCEAU, reprenant les fonctions de Monsieur NIX, Président de Zone, ouvre la séance publique.

Communications :

- *Etat trésorerie - Versements des dotations communales. Le Commandant signale que le budget 2021 a été approuvé par les autorités de tutelle en date du 14 janvier dernier.*

1. **Approbation du PV du 18 décembre 2020**

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance publique du conseil du 18 décembre 2020.

Monsieur Maurice FYON entre en séance.

2. **Regroupement des services – Bail de location – Approbation**

Le Commandant ainsi que les membres du Collège motivent la décision de regrouper les services en vue d'améliorer l'efficacité, la rentabilité et la gestion des ressources humaines.

Le Conseil approuve le bail de location du plateau de bureaux situé rue Fernand Houget à Verviers à partir du 01/02/2021, à durée indéterminée avec un préavis de 6 mois.

Monsieur Lambert DEMONCEAU entre en séance.

3. **Harmonisation de la tarification ZS4 et ZS5**

Le Conseil :

- Autorise l'harmonisation du règlement de tarification avec la Zone 5 WAL ;
- Ajoute la facturation des frais, à charge de l'auteur, occasionnés pour la lutte contre l'incendie et l'explosion en cas d'acte intentionnels ;
- Approuve le règlement de tarification tel que proposé.

4. **Projet caserne du Plateau - Marché de travaux – Procédure concurrentielle négociée – Approbation du cahier des charges amendé**

Le Conseil :

- Approuve le cahier des charges N° 314 amendé, ainsi que toutes ses annexes et le guide de sélection, proposés dans le cadre du marché de travaux ayant pour objet la construction d'un poste de secours sur la Commune de HERVE ;
- Confirme le choix de la procédure concurrentielle avec négociation comme mode de passation de ce marché ;

- Consultera les opérateurs économiques suivants dans le cadre de la procédure concurrentielle avec négociation :
 - BATITEC, Rue d'Argenteau 15, 4681 Oupeye
 - SM CORDEEL et BERNARD Construction, Rue le Marais 14, 4530 Villers-le-Bouillet
 - COP & PORTIER, Rue des Awirs 270, 4400 Flémalle
 - WUST, Rue Grondal 14, 4890 Thimister-Clermont
 - FRANKI, Chemin des Moissons 10, 4400 Flémalle
 - DUCHENE, Route de Strée 44, 4577 Modave
 - SERBI, Rue Auguste Dupont, 22 4800 Verviers
- Charge le Collège de Zone d'engager la procédure, d'attribuer le marché public et d'assurer le suivi de son exécution conformément à l'article 85 de la loi du 15 MAI 2007 relative à la sécurité civile ;
- Autorise l'engagement de cette dépense sur le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2020, à l'article 351/72201-60 et au budget des exercices suivants.

Les membres du conseil de zone chargent la secrétaire de zone de transmettre la présente liste des délibérations et ses annexes éventuelles aux autorités de tutelle conformément aux dispositions réglementaires applicables.

Corinne LIEGEOIS,

Secrétaire

PAR LE CONSEIL :

Eddy DEMONCEAU,

Président